



Dossier pénal

Par Jujure

Bonjour

J ai été accusé de diffamation sur internet et injures publiques. Il y a eu un classement à auteur. Je voudrai savoir si je peux obtenir mon dossier pénal sans avoir recours à un avocat. Et qu'elle est la 'procédure. Merci

Par Karpov

Bonjour,

Vous demandez votre dossier au greffe du tribunal qui a jugé votre affaire.

Cordialement